**ACCORD-CADRE DE FOURNITURES ET SERVICES**



**Lot n° 5**

**Cahier des Clauses Techniques Particulières**

**Lot n° 5**

*Numéro de procédure : P2527-AOO-DRH*

*Appel d’offres ouvert*

**Contexte**

L’Urssaf Caisse nationale a plusieurs projets de réaménagement d’immeubles, notamment à Montreuil, Valbonne.

Afin de répondre à nos obligations de commande publique mais également par soucis d’économie et d’uniformisation de nos mobiliers, un marché national s’impose comme une évidence facilitatrice.

**Objet du marché**

Les stipulations du présent Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.) concernent la fourniture de mobilier en réemploi.

**Le mobilier neuf est strictement interdit.**

**Article 1 - Objet du marché et présentation des prestations**

Le présent marché a pour objet l'acquisition et la mise en place de mobilier d'occasion, issu de filières de réemploi, reconditionné ou fabriqué à partir de matériaux de seconde vie pour les espaces indiqués infra et en vue de l'aménagement des espaces suivants pour les projets Terra Nova et La Canopée :

* Halls ou espaces d’accueil,
* Réfectoires,
* Espaces de convivialité et de détente,
* Places de village,
* Espaces extérieurs (terrasses, jardins, etc.)

Le prestataire devra fournir une solution clé en main, incluant la fourniture du mobilier et son installation sur site. Le mobilier devra respecter les critères de qualité, d'esthétique et de fonctionnalité décrits ci-après. Il devra respecter une l’ambiance

Modalités générales

Le titulaire s’engage à exécuter les prestations telles que définies au présent CCTP. En cas d’impossibilité à réaliser ses engagements, le titulaire sera tenu de remplacer à ses frais les fournitures par d’autres capables de répondre aux besoins demandés.

Toutes divergences entre la solution proposée par le titulaire et les exigences du CCTP devront être clairement explicitées à l’acheteur. Le titulaire proposera obligatoirement une solution technique équivalente qui sera quantifiée et intégrée dans l’offre par voie d’avenant.

En aucun cas, le titulaire ne pourra arguer d’erreurs ou d’omissions au présent document pour se dispenser d’exécuter toutes les prestations de fournitures ou pour justifier une demande d’augmentation de prix.

**Lieux d’exécution et de livraison :**

La livraison, l’installation et le montage auront lieu sur les sites de :

* Site La Canopée : 300 route des crètes 06560 Valbonne
* Site Montreuil Terra Nova 68 70 rue de Lagny 93100 MONTREUIL

Les livraisons, installations et montages interviendront de manière échelonnée, **par phase de travaux**, selon le planning de phasage des travaux fourni après notification.

**Article 2 - Consistance des prestations**

Les prestations se décomposent comme suit :

**Mobilier de réemploi pour les espaces intérieurs :**

* + **Canapés et fauteuils :** Mobilier confortable avec une structure saine et une assise en bon état. Les revêtements (tissu, cuir) devront être propres et sans déchirure majeure. Les coussins d’assise, le tissu sera résistant et facilement nettoyable. La mousse sera de haute densité.
  + **Bibliothèques et rangements :** Structures stables et sécurisées, avec l'ensemble des étagères et des fixations nécessaires.
  + **Tapis et objets de décoration :** Tapis en bon état, sans taches importantes ni usure excessive. Objets de décoration (vases, cadres, lampes, etc.) en parfait état de fonctionnement.
  + **Mobilier de convivialité pour espace de village équipe :** Tables basses, tables d'appoint, etc., stables et sans défauts esthétiques majeurs. Canapés, fauteuils, rangements, luminaires cohérent en termes de style et de fonctionnalité, pour créer un espace de vie harmonieux et fonctionnel.

Il sera proposé des sièges résistants et faciles à nettoyer. Ils seront empilables avec dossier. Le piètement sera en métal. Pas d’accoudoirs.

- Siège hauteur d’assise d’environ 45 cm : empilable, avec dossier

- Siège haut, hauteur d’assise d’environ 65 cm : empilable, avec dossier

Les tables : Il sera proposé 3 modèles de tables de 3 hauteurs différentes. Les plateaux devront résister aux rayures, chocs et abrasion, ils seront facilement nettoyables. Les plateaux seront de forme carré ou rond, le piètement sera en métal ou bois. Les dimensions selon proposition d’aménagement :

- Les plateaux seront sans angles vifs et facilement nettoyable.

- Les chants seront de forme dite « ergonomique » côté utilisateur, sans arrête vive.

- L’ensemble des détails et finitions sera exempt de défauts de soudure ou de pliages de tôle mal réalisés.

Table hauteur d’environ 75 cm

Table haute hauteur d’environ 90 cm

Table basse hauteur d’environ 55 cm.

Piètement central ou 4 pieds métalliques ou bois.

* + **Mobilier d’espace de restauration :** Tables de restauration rectangulaires stables, chaises, Mange debout et chaises hautes etc, stables et sans défauts esthétiques majeurs.

L'ensemble du mobilier de la salle de restauration doit être coordonné.

Le mobilier pourra être facilement retiré ou mis à l’écart dans la salle lors d’évènements occasionnels

**Mobilier de réemploi pour les espaces extérieurs :**

* + **Chaises, tables, bancs :** Mobilier conçu pour résister aux intempéries (matériaux durables comme le métal, le plastique recyclé). L'état général devra être bon, sans rouille.

Il sera composé de tables et sièges de trois hauteurs d’assises différentes.

Le mobilier pourra être facilement retiré ou mis à l’écart.

Les sièges : Confortables, sans accoudoirs, Empilables, résistants aux intempéries. Pas de bois.

- Siège hauteur d’assise d’environ 45 cm : empilable, avec dossier

- Siège haut, hauteur d’assise d’environ 65 cm : empilable, avec dossier

Sièges lounges : Résistants aux intempéries. Pas de tissus ni bois.

Les tables

Il sera proposé 3 modèles de tables de 3 hauteurs différentes. Les plateaux devront résister aux rayures, chocs et abrasion, aux intempéries, ils seront facilement nettoyables.

Piètement central ou 4 pieds métalliques.

Les plateaux seront de forme carré ou rond, le piètement sera en métal. Dimensions selon proposition

d’aménagement.

- Les plateaux seront sans angles vifs et facilement nettoyable.

- Les chants seront de forme dite « ergonomique » côté utilisateur, sans arrête vive.

- L’ensemble des détails et des finitions sera exempt de défauts de soudure ou de pliages de tôle

mal réalisés.

Table hauteur d’environ 75cm

Table haute hauteur d’environ 90cm

Table basse hauteur d’environ 55 cm environ

**Site la Canopée :**

Mobilier pour les espaces extérieurs :

Terrasse côté séminaire : 20 personnes : 5 tables de 4 personnes + Chaises ; 4 fauteuils et 1 table basse extérieure.

Terrasse côté Cafétaria : 14 personnes : 3 tables de 4 personnes et 1 table de 2 personnes + chaises.

Mobilier pour espace cafétaria :

**Espace de 59 personnes** : 3 tables de 8 personnes ; 7 manges debout de 3 personnes ; 2 tables de 4 ; 1 table de 12 + les 59 chaises ; 1 canapé 3 places, 2 fauteuils, 1 table basse et 2 poufs.

**Espace de 36 personnes** : 10 tables + Chaises

Mobilier de convivialité pour espace de village équipe :

**RDC**: 1 tables de 8 personnes + Chaises ; 1 Canapé 4 personnes ; 3 poufs et table basse.

**R+1** :3 tables de 8 personnes + Chaises ; 2 Canapés 4 personnes ; 1 Canapé 2 personnes ; 1 canapé 3 personnes ; 6 poufs et 2 tables basses et 2 fauteuils ;

**R+2** : 2 tables de 8 personnes + Chaises ; 2 Canapé 3 personnes ; 6 poufs et 2 tables basse.

**Site Terra Nova :**

Mobilier pour les espaces extérieurs :

Terrasse jardin RDC : 15 tables de 4 et 5 tables de 6 personnes + Chaises ; 8 fauteuils et 2 tables basses extérieures.

Terrasses R+5 : 12 tables de 4 personnes + chaises. 4 fauteuils et 2 tables basses extérieures.

Besoin en mobilier de convivialité pour espace de village équipe

**R+1** :

Place Village : 2 places de Village de 20 personnes

Point Café : 1 de 5 pers.

Salle d'attente : 1 de 5 personnes

**R+2** :

Place Village : 1 place de Village de 26 personnes

Point Café : 1 de 5 pers.

Accueil DID Lab : 1 de 2 personnes

Cuisine Did Lab : 1 de 23 personnes

Restau Did Lab : 1 de 21 personnes.

**R+3** :

Place Village : 2 places de Village de 20 personnes

Point Café : 1 de 5 pers.

Salle d'attente : 1 de 6 personnes

**R+4** :

Place Village : 2 places de Village de 36 personnes

Point Café : 1 de 5 personnes.

Salle d'attente : 1 de 2 personnes

**R+5** :

Place Village : 2 places de Village de 17 personnes

Salle d'attente : 2 de 7 personnes

Le prestataire s'engage à fournir du mobilier issu de filières de réemploi ou de l'économie circulaire. Le mobilier proposé doit être sélectionné avec soin et présenter les caractéristiques minimales suivantes :

* **État général :** Le mobilier doit être en bon état d'usage, ne nécessitant pas de réparations majeures.
* **Nettoyage et désinfection :** Le mobilier doit être nettoyé et désinfecté avant livraison.
* **Sécurité et conformité :** Le mobilier doit être conforme aux normes de sécurité en vigueur, notamment en ce qui concerne la stabilité et l'absence de matériaux dangereux.
* **Traçabilité :** Le prestataire devra pouvoir fournir des informations sur l'origine du mobilier (chantier de déconstruction, ancien usage, etc.).

**Article 3 - Modalités d'exécution des prestations**

* **Phase de consultation :** Le prestataire devra présenter un catalogue ou des fiches produits détaillées, incluant des photos et les dimensions du mobilier proposé.
* **Proposition de plan d'aménagement :** le prestataire devra soumettre un plan d'aménagement et une planche d'ambiance pour validation par le pouvoir adjudicateur.
* **Livraison et installation :** La livraison et l'installation du mobilier devront être réalisées dans les délais convenus et selon un planning validé. Le prestataire assurera la mise en place du mobilier selon le plan d'aménagement validé.

Le titulaire a à sa charge la livraison des marchandises faisant l’objet du marché. Le délai de livraison des marchandises sera indiqué dans le cadre de réponses techniques et sera contractuel.

Les livraisons seront échelonnées au regard de l’avancée du chantier de réhabilitation qui prévoit des réceptions de chantier par phase. Toute livraison non-conforme, (tant au niveau de la qualité, de la quantité, que de la référence) devra être remplacée (délai).

A titre indicatif, le calendrier de livraison devra prendre en compte

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Site | Positions de travail Flex | Surfaces | Date prévisionnelle de déménagement du site |
| Montreuil >TERRA NOVA | 750 | 14 852 m² | Déménagement fin de premier trimestre 2027 |
| Biot > La Canopée | 225 | 4 734 m² | Déménagement début 2028 |

* **Garantie :** Le prestataire s'engage à garantir le mobilier fourni pendant une période minimale de 12 mois à compter de la réception. Cette garantie porte à la fois sur les pièces, la main-d’œuvre et le déplacement.

La garantie doit être clairement précisée dans les offres

* **Montage, installation** : Le titulaire prend en charge les prestations liées à l’installation (montage, mise en place, protections des locaux) des marchandises.